

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
<b>ÉVALUATION DE L'INCIDENCE DE LA POLITIQUE SUR L'ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES D'AINC (200712)</b> <i>DATE D'APPROBATION DU CVÉ: 27/06/2008</i>			
<b>POLITIQUES ET ORIENTATION STRATÉGIQUE - RELATIONS EXTÉRIEURES ET PROBLÉMATIQUE HOMMES-FEMMES</b>			
1. Revoir les résultats escomptés, les activités et les échéanciers, en introduisant des éléments d'une approche de la mise en œuvre plus ciblée (points de repère) et fondée sur le risque. Il faudrait plus particulièrement mettre l'accent sur la résolution des problèmes et des points comportant un risque élevé quant à l'atteinte des résultats stratégiques d'AINC;	L'AC d'AINC travaillera à l'échelle du Ministère et avec d'autres ministères à l'introduction d'une approche plus ciblée et fondée sur le risque et à l'examen des résultats escomptés, des activités et des échéanciers.	31/03/09	<b>État : Terminé – en attente d'approbation</b>  <b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 31/03/2009 :</b> La Stratégie de mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes 2009-2013 est axée sur une approche fondée sur le risque et comprend des activités et des délais d'exécution révisés. La stratégie a été présentée au bureau du SMAP pour approbation le 25-03-2009.
2. Mettre à jour et renforcer l'approche d'AINC en matière de reddition de comptes, de mesure du rendement et de préparation de rapports conformément aux pratiques relatives à l'analyse comparative entre les sexes (ACS) et aux politiques horizontales en général, ainsi qu'aux directives fédérales qui sont en évolution;	L'AC d'AINC élaborera un CGRR/CVFR intégré afin de préciser les rôles et les responsabilités en ce qui concerne la reddition de comptes, la mesure du rendement et la préparation de rapports.	31/03/09	<b>État : En cours</b>  <b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 31/03/2009 :</b> CGRR/CVFR achevé, mais sera révisé afin que la nouvelle exigence du CT relativement à la SMR y soit incluse.
3. Examiner et réviser l'approche d'AINC en matière de formation, de sensibilisation et de soutien (tel que fourni actuellement par Questions féminines et égalité entre les sexes	L'AC d'AINC examinera et révisera l'approche d'AINC en matière de formation, de sensibilisation et d'appui à l'ensemble du personnel.	31/03/09	<b>État : En cours</b>  <b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 31/03/2009 :</b> Achevé à cette date : Nouvelle séance de formation sur l'évaluation des ACS dans les

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>– ou QFES – et les représentants de l'analyse comparative entre les sexes – ou RACS) afin de consolider, à court et à moyen terme, les résultats d'une approche de mise en œuvre mieux ciblée et fondée sur le risque, et de continuer de viser une meilleure sensibilisation et une augmentation des capacités à long terme du Ministère;</p>			<p>présentations officielles. Un outil d'évaluation d'ACS a été créé afin d'améliorer la sensibilisation, le soutien et les capacités. L'examen du matériel de formation est en cours. Les activités futures liées à la formation et à la sensibilisation sont décrites dans la Stratégie de mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes 2009-2013 qui est en attente d'approbation.</p>
<p>4. Introduire des mécanismes, des outils et des mesures visant à faciliter l'appui et la supervision par la direction, à court terme, et à renforcer la qualité des ACS et de leurs résultats à long terme (p. ex., guides d'examen des ACS et/ou modèle pour effectuer des ACS, pratiques exemplaires, mise en place de points de vérification à diverses étapes du processus d'approbation interne d'AINC, etc.);</p>	<p>L'AC d'AINC travaillera à l'introduction de mécanismes, d'outils et de mesures visant à faciliter l'appui et la supervision par la direction, afin de favoriser la qualité des ACS et de leurs résultats.</p>	<p>31/03/10</p>	<p><b>État : En cours</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 31/03/2009 :</b> Achevé à cette date : Nouvelle SMR pour faciliter l'appui et la supervision par la direction. Nouvelles séance de formation sur l'évaluation des ACS dans les présentations officielles et outil d'évaluation des ACS visant à améliorer la qualité des ACS et de leurs résultats à long terme.</p>
<p>5. Continuer à travailler au sein du Ministère et avec Condition féminine Canada, les organismes centraux, des organisations représentatives, des bénéficiaires et d'autres intervenants au renforcement de la mise en œuvre et des retombées de l'ACS en particulier, et des politiques horizontales en général;</p>	<p>AINC continuera de travailler avec le Ministère, Condition féminine Canada, les organismes centraux, des organisations représentatives, des bénéficiaires et d'autres intervenants au renforcement de la mise en œuvre et des retombées de l'ACS en particulier, et des politiques horizontales en général.</p>	<p>Travaux permanents au cours des cinq prochaines années.</p>	<p><b>État : En cours</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 31/03/2009 :</b> Stratégie de mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes 2009-2013 axée sur les partenariats et les principaux intervenants.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>6. Examiner et réviser la structure de gouvernance et les rôles et responsabilités de QFES, des RACS, de la haute direction et des employés aux termes de la Politique, en particulier en ce qui concerne la mesure du rendement, le contrôle de la qualité et la préparation de rapports;</p>	<p>L'AC d'AINC révisera la structure de gouvernance ainsi que les rôles et responsabilités de QFES, des RACS, de la haute direction et des employés aux termes de la Politique, en particulier en ce qui concerne la mesure du rendement, le contrôle de la qualité et la préparation de rapports.</p>	<p align="center">31/03/10</p>	<p><b>État : En cours</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 31/03/2009 :</b> La SMR établira les rôles et les responsabilités en ce qui concerne la mesure du rendement, le contrôle de la qualité et la préparation de rapports. L'examen de la structure de gouvernance définira les rôles et les responsabilités de la direction, des cadres supérieurs et des employés de l'ACS.</p>
<p>7. Examiner les mécanismes de financement de la mise en œuvre de la Politique afin de soutenir de manière plus stable et plus durable l'ACS à AINC, en prenant en considération les recommandations précédentes.</p>	<p>Engagement de la haute direction à financer l'analyse comparative entre les sexes au moyen de services votés.</p>	<p align="center">31/03/10</p>	<p><b>État : Terminé</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 31/03/2009 :</b> Le Ministère a accepté les services votés de la Direction de la problématique hommes-femmes le 1<sup>er</sup> avril 2009</p>